



RS LE REFLEXE
SOLIDAIRE

LE FONDS DE DOTATION QUI ACCÉLÈRE
LA GÉNÉROSITÉ EMBARQUÉE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

1^{er} AVRIL 2020/ 31 MARS 2021

SOMMAIRE

EDITO _____ P.4

**LE RÉFLEXE
SOLIDAIRE** _____ P.8

**GOUVERNANCE
DU FONDS** _____ P.28

**LES TEMPS
FORTS** _____ P.12

**LE RÉFLEXE SOLIDAIRE
ET SON ÉCOSYSTÈME** _____ P.30

**CHIFFRES CLÉS
DE L'EXERCICE** _____ P.16

**LES CHIFFRES DÉTAILLÉS
DE LA COLLECTE** _____ P.32

**LES CAUSES
SOUTENUES** _____ P.18

LES COMPTES _____ P.38





ÉDITO



OLIVIER CUEILLE

Administrateur délégué général

Une générosité embarquée d'une grande agilité et d'une grande réactivité à l'épreuve de la crise

Le 8^{ème} exercice du fonds de dotation Le Réflexe solidaire se déroule dans le contexte de crise sanitaire Covid 19 particulièrement aiguë, une crise sans précédent et aux répercussions nombreuses sur le quotidien des Français.

Une des conséquences immédiates est que la collecte de dons est freinée par de multiples fermetures de commerces dans lesquels les dons sont proposés. Cette période se révèle pleine d'apprentissages.

- Les commerces renouent avec la générosité embarquée sans délai : sitôt les magasins ré-ouverts, les micro-dons sont à nouveau proposés aux consommateurs qui répondent présents. Que ce soit pour l'aide aux soignants, ou au profit des étudiants en situation de précarité, les Français, bien qu'affaiblis, donnent comme avant la crise. Les enseignes, bien que fragilisées par les fermetures, ne se privent pas de la générosité embarquée et mobilisent davantage ce levier au service de l'actualité.
- Dans les entreprises, les salariés se mobilisent au-delà des dons sur salaires habituels : plus de 110 000 € de dons sur salaires sont ainsi collectés sur l'exercice au profit de la fondation AP-HP.
- **Le don embarqué est un outil puissant, il contribue à l'effort national de générosité en levant plus d'argent que sur la période de référence précédente malgré un nombre d'opportunités temporairement amoindries.**

Au cours de cet exercice, **Le Réflexe Solidaire consolide donc son expérience unique en France autour de la générosité embarquée**, innovante et pleine de perspectives de développement.

Pour la 8^{ème} année consécutive, **le Réflexe Solidaire continue avec rigueur à pérenniser un modèle à la française de représentation de l'intérêt général dans des relations de partenariats entre entreprises, opérateurs de solutions de dons embarqués et organisations bénéficiaires**

- en assurant l'enregistrement des organisations bénéficiaires,
- en confiant des mandats de collecte de dons aux entreprises
- et en reversant 100% des sommes levées avec une structure de coûts extrêmement légère entièrement financée par du mécénat.

Ce modèle vertueux continuera sans doute à convaincre et faire modèle dans un contexte juridico-fiscal complexe et garant de l'intérêt général.



ÉDITO



THIERRY PRÉVOT

Président du fonds de dotation

Le 8^{ème} exercice du fonds de dotation Le Réflexe Solidaire s'est clos le 31 mars 2021.

Il s'est encore traduit par une forte augmentation de son activité mais il a surtout démarré au moment où débutait la crise générée par le Covid 19. **Une crise inédite, d'une ampleur considérable et aux multiples impacts, rendant le besoin de solidarité encore plus criant** : augmentation du nombre de personnes vulnérables, hausse importante du décrochage scolaire, isolement des personnes les plus âgées, etc.

La cause associative, les causes des associations au service d'une meilleure satisfaction des besoins sociaux, humains, ressortent encore grandies : la passion des dirigeants associatifs et de leurs équipes reste un moteur d'idéal et d'action inégalé, leur manière de couvrir le territoire au plus près des citoyens au moment où il le faut est aussi unique.

Le Fonds de Dotation, créé pour promouvoir un engagement militant (« Faire du don la norme à travers les actes de la vie quotidienne ») voit son rôle plus que jamais justifié.

- Les montants collectés et distribués atteignent des montants très importants : 8 millions d'euros pour cet exercice (+ 21%), permettant de soutenir 282 associations.
- Une nouvelle fois, 100% des dons collectés ont été reversés aux associations bénéficiaires, grâce au modèle économique du fonds, à base de mécénat et de bénévolat de compétences.
- 38.000 reçus fiscaux ont pu être délivrés aux donateurs qui le souhaitaient.
- Le Fonds a montré sa réactivité en contribuant à l'opération les Paniers Solidaires
- Et son rôle d'acteur tiers indépendant s'est de nouveau exercé avec vigilance.

Les piliers de l'activité du fonds - sécurité des flux, protection des données, capacité d'activation rapide, suivi des projets soutenus, transparence-, ont bien sûr été au RV de l'exercice. Avec une attention accrue à la validation des nouvelles associations bénéficiaires, et au suivi de l'euro donné dans les collectes les plus importantes.

Le nouvel exercice devrait voir se rapprocher la ligne des 10 millions d'euros collectés et intégralement reversés, contribuant ainsi à aider plus d'associations, et à travers elles, plus de personnes bénéficiaires.

Acteur incontournable de la solidarité, Le Réflexe Solidaire a pour ambition dans cet exercice de se renforcer encore dans son organisation, et d'améliorer sa proximité avec les associations bénéficiaires pour un meilleur suivi de l'euro donné.

Le conseil d'administration est particulièrement soudé autour du projet de la « générosité embarquée », qui consiste à faire de cette forme de générosité du quotidien une des principales sources de collecte, et du modèle unique que représente le fonds, se traduisant par « 100% des dons collectés sont reversés aux organismes bénéficiaires ».

Les administratrices et les administrateurs du Réflexe Solidaire ont en commun la même passion de l'engagement citoyen et solidaire, le même sens de l'intérêt général, et je profite de cet éditorial pour leur marquer ma reconnaissance et mon admiration.

Contribuer au bon fonctionnement et au bon développement du fonds de dotation Le Réflexe Solidaire est décidément une belle cause... au service de toutes les causes.

LE RÉFLEXE SOLIDAIRE

SA MISSION

L'idée première du Réflexe Solidaire a été de **prouver par l'exemple qu'il était impératif de faire du don la norme à travers des actes de la vie quotidienne, simples et indolores**. Faciliter la naissance de nouveaux usages permettant de démocratiser le don auprès du plus grand nombre tout en réduisant le coût opérationnel et financier des collectes de fonds pour les Organismes sans but lucratif.

Pour promouvoir cet engagement militant, le modéliser de façon cohérente et vertueuse, Olivier Cueille, Directeur Général et co-fondateur de microDON, a été à l'initiative de la création d'un Fonds de dotation. Créé en juin 2013 à la Préfecture de Paris, **le fonds de dotation Le Réflexe Solidaire, est un fonds dit « relais » ou « de redistribution »** qui contrôle et centralise les dons collectés à partir de tous dispositifs innovants de générosité et assure leur parfait reversement à des organismes sans but lucratifs désignés comme bénéficiaires et ce, gratuitement et en toute transparence.

100% des dons collectés reversés aux organismes bénéficiaires, sans intérêts, ni commissions ni autre frais, délivrance des reçus fiscaux comprise : telle est la promesse réalisée par Le Réflexe Solidaire.

SES OBJECTIFS

Le Réflexe Solidaire est un acteur tiers indépendant des parties prenantes (entreprises, associations, systèmes de collecte) : il agit comme un contre-pouvoir vis-à-vis de chacune de ces parties.

Concrètement:

- il valide le choix des associations bénéficiaires
- il reverse 100% des dons reçus aux associations bénéficiaires
- il délivre les reçus fiscaux aux donateurs effectifs.

SES AXES DE DÉVELOPPEMENT

Son ambition : être aussi un accélérateur de la générosité embarquée ! Le conseil a ainsi défini trois axes de travail et de développement principaux :

1. Développer les micro-dons grâce aux systèmes de générosité embarquée existants, et contribuer à leur forte croissance
2. Développer le don dans l'épargne et la finance et faire ainsi émerger une nouvelle génération de donateurs
3. Approfondir le dialogue avec les associations bénéficiaires, et mieux représenter les intérêts des donateurs.



SES ENGAGEMENTS

GARANTIR UNE EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

Le Fonds Relais Le Réflexe Solidaire assure une efficacité, une sécurité, et une transparence totale dans la redistribution des dons collectés :

- Efficacité dans le traitement de données des dons, en s'appuyant sur une technologie innovante et fiable.
- Efficacité dans sa capacité à s'ouvrir à de nouvelles formes de collectes (don par sms, plateformes de crowdfunding, épargne de partage,...) pour démultiplier l'impact des micro-dons.
- Efficacité dans sa capacité à accueillir d'autres types de partenariats, acteurs et formes de générosité innovantes même dans des situations d'urgence.
- Sécurité de gestion des dons, assurée par plusieurs paliers de contrôles, et assurant ainsi la bonne affectation de 100% du don du micro-donateur auprès de l'association bénéficiaire.
- **Le Réflexe Solidaire en a par exemple fait la démonstration lors de la 1ère phase de confinement, à l'occasion d'une campagne de collecte lancée simultanément sur deux plateformes de crowdfunding pour venir en aide aux soignants, aux personnes isolées ou en situation de précarité en leur offrant des paniers de produits de première nécessité lors du confinement** (Voir page 21 et 22 - Les temps forts).

MAINTENIR UN DEVOIR DE VIGILANCE VIS-À-VIS DES ORGANISATIONS BÉNÉFICIAIRES

Le Réflexe Solidaire tient également un rôle de garant et s'oblige à maintenir un devoir de vigilance à la fois vis-à-vis des bénéficiaires et des donateurs. Aussi le conseil d'administration se réserve le droit d'intervenir en cas de suspicion de dysfonctionnement au sein d'une organisation, pour garantir aux micro-donateurs le bon fléchage de leurs dons. Un engagement que les administrateurs mettent régulièrement en pratique

ÊTRE LE PORTE PAROLE « DES MILLIONS DE MICRO-DONATEURS »

Le Réflexe Solidaire se veut aussi le représentant des millions de « micro-donateurs » auprès des entreprises partenaires comme des associations bénéficiaires, et ainsi garantir au donateur la qualité du projet de l'association bénéficiaire comme la bonne utilisation de l'euro collecté.

- **Cette volonté se traduit notamment par la réalisation chaque année d'une série d'entretiens par les administrateurs du fonds, auprès des associations bénéficiant des dons les plus importants.** L'objectif de ces entretiens menés avec le référent de l'association, étant de se mettre à la place du donateur pour suivre et s'assurer du bon cheminement de son don ; de mieux comprendre son impact et les projets financés ; mais aussi de constater la bonne gestion et la bonne santé (gouvernance, financement, activité...) de l'association. Sur cet exercice, les associations concernées sont : Démos, Force Femmes, Institut Jane Goodall, Emmaüs Défi, World Food Programme, Fondation AP-HP, CékéDuBonheur, Make a wish, la Fondation des Femmes, Fondation pour la recherche médicale, Zup de Co, Ruban Rose, et La Cloche.



SES FORCES



UNE FORTE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

- Technologie créée et paramétrée par microDON
- Accès à des services bancaires innovants via contrat bancaire avec le Crédit Coopératif (monétique CB, VAD, virements et prélèvements SEPA, etc.)
- Protection des données personnelles et des data, sous hébergement microDON



UN VASTE RÉSEAU D'ASSOCIATIONS ANCRÉES DANS LES TERRITOIRES

- Activation rapide des partenariats associatifs
- Grille de lecture experte d'évaluation
- Suivis et audits a posteriori des projets soutenus



DES COÛTS OPÉRATIONNELS TRÈS FAIBLES

- Tarification bancaire adaptée à une association à but non lucratif
- Un statut d'organisation à but non lucratif, éligible au mécénat
- Ressources en mécénat via nos partenaires, et dotations privées
- Ressources en bénévolat de compétences.



UNE ORGANISATION QUI RÉPOND AUX EXIGENCES DE CONFORMITÉ

- Des comptes certifiés par le Commissaire aux Comptes Cabinet Jégard Creatis
- Validation par l'ACPR (Autorité de Contrôle de la Banque de France) : reconnaissance du process « collecte et distribution des dons »
- Autorisation d'appel à la générosité publique émis par la Préfecture de Paris



UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE ET COMPLÉMENTAIRE

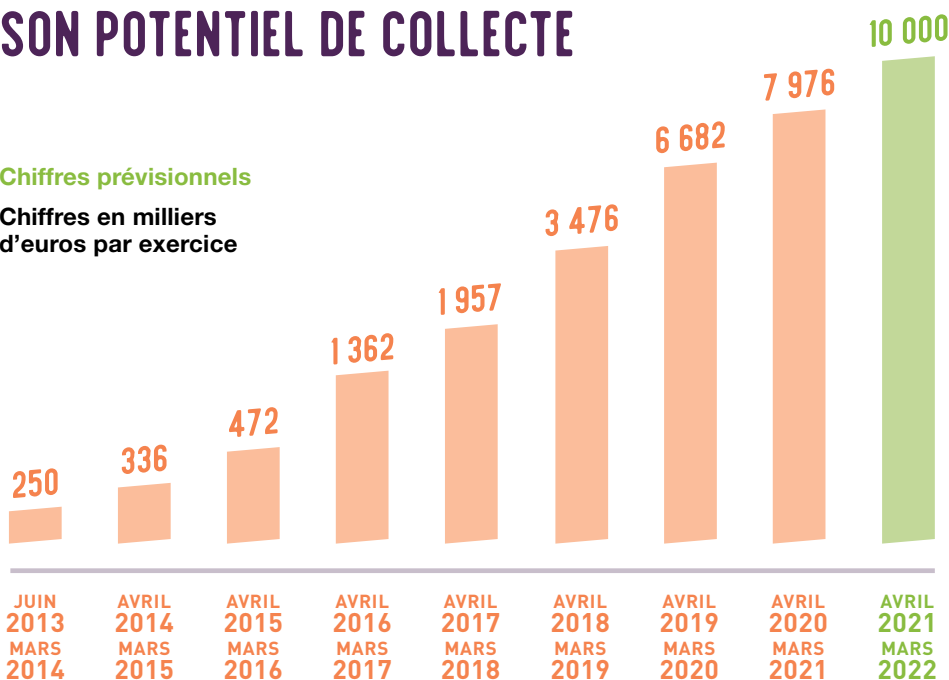
- Équilibrée dans sa composition
- Riche de la diversité de ses membres
- Et aux expertises complémentaires



SON POTENTIEL DE COLLECTE

Chiffres prévisionnels

Chiffres en milliers d'euros par exercice



CAP SUR LES 10 MILLIONS D'EUROS COLLECTÉS !

LES TEMPS FORTS



MARS 2020

UNE COLLECTE EXCEPTIONNELLE FACE À L'URGENCE DE LA CRISE SANITAIRE

KissKissBankBank, Ulule, Le Réflexe Solidaire et microDON se sont associés pour proposer un soutien au personnel soignant ainsi qu'aux personnes vulnérables face à la crise sanitaire et au confinement de mars à mai 2020. L'opération "Paniers Solidaires" avait pour objectif de financer des paniers de produits de première nécessité (aliments et produits d'hygiène en partenariat avec différentes enseignes) d'une valeur de 30€ en moyenne directement livrés aux bénéficiaires identifiés par la Fondation AP-HP et la Croix-Rouge française. L'opération publiée sur les deux plateformes de financement participatif a permis de financer la livraison de plus de 7700 paniers.



JUILLET 2020

MICRODON, 1^{ER} PARTENAIRE DU RÉFLEXE SOLIDAIRE, REJOINT LE GROUPE KISSKISSBANKBANK & CO

KissKissBankBank & Co, filiale de La Banque Postale et pionnier du financement participatif en France et en Europe, a fait l'acquisition de microDON. Agréée entreprise solidaire d'utilité sociale, microDON popularise depuis plus de 10 ans en France la générosité "embarquée" avec notamment L'ARRONDI solidaire. Ce rapprochement s'inscrit parfaitement dans la vision de l'entreprise solidaire et sa volonté de démultiplier l'impact de ses entreprises partenaires au service du monde associatif. Des associations qui font face à des besoins croissants dans un contexte de crise sociétale et environnementale sans précédent. microDON rejoint ainsi 3 autres entités complémentaires du groupe qui toutes contribuent à un changement positif de la société : KissKissBankBank, Lendopolis, et Goodeed.



JANVIER 2021

LA COUR DES COMPTES RÉALISE LA 1^{ÈRE} ENQUÊTE RELATIVE AUX FONDS DE DOTATION

Le Fonds de dotation, outil innovant de financement du mécénat, a été créé par l'article 140 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et a connu un grand succès puisqu'il continue de se créer, chaque mois, autant de Fonds de dotation que de fondations. Les secteurs d'intervention sont très diversifiés : domaine culturel, artistique, secteur social ou domaine de l'environnement.

La Cour Des Comptes contrôle dans cette enquête 10 Fonds de dotation de secteurs différents, et a retenu Le Fonds de dotation pour son secteur d'activité et l'appel à la « générosité embarquée ».



MAI 2021

ENTRETIENS ET AUDIT DES 14 PLUS GRANDES ASSOCIATIONS COLLECTRICES PARTENAIRES

Le fonds Le Réflexe Solidaire en tant que représentant des intérêts de millions de micro-donateurs, s'est fixé pour objectif de développer et approfondir le dialogue avec les associations bénéficiaires. Aussi, de décembre 2020 à mars 2021, les administrateurs du fonds ont, en binôme, réalisé une série d'entretiens auprès de 14 grandes associations bénéficiaires œuvrant dans des secteurs variés. L'objectif de ces entretiens menés avec le référent de l'association, était d'assurer un suivi des collectes réalisées, de se mettre à place du donateur, et d'identifier l'impact pour ses bénéficiaires.



CHIFFRES CLÉS DE L'EXERCICE

LES CHIFFRES CLÉS SUR L'EXERCICE 2020-2021



7 976 994,50€
de dons collectés

Contre
6 582 356,64€
à l'exercice 7 soit
une augmentation de

+ 21,19%

RÉPARTITION PAR MODE DE COLLECTE



75,66%
via le don
en caisse



21,81%
via le don
sur salaire



1,64%
via le don
en ligne



0,89%
autres modes
de collecte



282 ASSOCIATIONS
SOUTENUES DONT
-3 par rapport au
précédent exercice

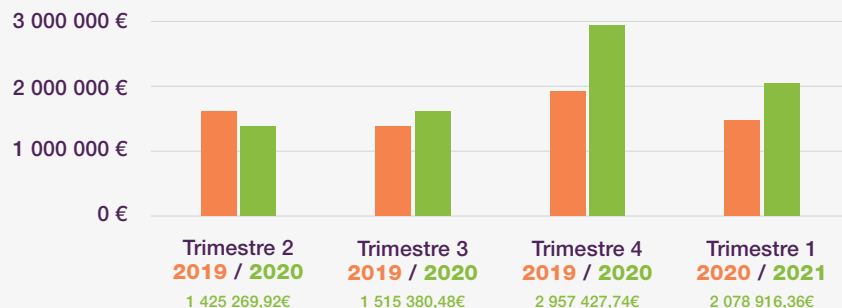


163 ENTREPRISES
PARTENAIRES
COLLECTRICES

38 223 REÇUS
FISCAUX

100% DES DONS
REVERSÉS

CHIFFRES DE COLLECTE PAR TRIMESTRE (tout dispositif confondu via FDD)



UNE PROMESSE FORTE

Le saviez-vous ? Depuis sa création, Le Réflexe Solidaire s'engage et reverse 100% des dons collectés aux organismes bénéficiaires sans intérêts, ni commissions ou tout autres frais, délivrance des reçus fiscaux comprise.

LES CAUSES SOUTENUES



ASSOCIATION
DEMOS



Démos est un dispositif d'éducation musicale à vocation sociale pour encourager les enfants à la pratique instrumentale.

TERRITOIRE(S) CIBLÉ(S) :

Dans toute la France, métropole et Outre-mer

PROBLÈME ADRESSÉ :

Démos est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. Il propose un apprentissage de la musique classique à des enfants ne disposant pas, pour des raisons économiques, sociales et culturelles, d'un accès facile à cette pratique dans les institutions existantes.

SOLUTION FINANCIÉE :

Démos s'adresse à des enfants de 7 à 12 ans habitant dans des quartiers dits politique de la ville ou dans des zones rurales isolées. Rassemblés en orchestres symphoniques sur leur territoire et encadrés par des musiciens professionnels et des animateurs du champ social, les enfants se voient confier un instrument de musique pendant 3 ans. Ils présentent le résultat de leur travail au grand public lors d'un concert annuel.

COLLECTE SUR L'EXERCICE :
104 550,40€

DESCRIPTION DE L'IMPACT :

Les dons collectés permettent de favoriser la pratique musicale en orchestre chez les enfants de 7 à 12 ans qui en sont éloignés. 15€ collectés = achat d'un accordeur pour un enfant

ENTREPRISE PARTENAIRE :

Cultura



INSTITUT JANE GOODALL



Le projet de l'association est d'œuvrer à la protection des chimpanzés, de leur habitat et des populations locales.

TERRITOIRE(S) CIBLÉ(S) :

Tanzanie et France

PROBLÈME ADRESSÉ :

Le Projet vise à préserver les écosystèmes forestiers de Tanzanie par et pour les populations locales, via le soutien à un ensemble d'initiatives complémentaires du Jane Goodall Institute Tanzanie et France

SOLUTION FINANCÉE :

Recherche scientifique, conservation, reforestation, aide aux populations locales, sensibilisation des jeunes.

COLLECTE SUR L'EXERCICE :

182 804,10€

DESCRIPTION DE L'IMPACT :

Soutenir Gombe, le cœur du Jane Goodall Institute, dans sa globalité. En soutenant la recherche scientifique, la protection des chimpanzés sauvages et de leurs habitats avec et pour les populations locales. Et en sensibilisant les jeunes à ces enjeux.

ENTREPRISE PARTENAIRE :

Maisons du monde



FONDATION DES FEMMES



La Fondation des Femmes agit en faveur de l'égalité entre femmes et hommes, des droits des femmes et de la lutte contre les violences à leur encontre.

TERRITOIRE(S) CIBLÉ(S) :

France

PROBLÈME ADRESSÉ :

La Fondation des Femmes soutient des initiatives associatives à fort impact sur tout le territoire pour agir efficacement contre les violences et pour les droits des femmes.

SOLUTION FINANCIÉE :

La Fondation collecte des fonds qu'elle reverse. Ces fonds sont alloués aux projets à haut potentiel qui agissent sur le terrain. La Fondation apporte un soutien financier, en mettant en place des campagnes et des événements de collecte. Elle apporte également un soutien matériel via une offre d'hébergement des associations dans des bureaux partagés. Enfin, la Force juridique de la Fondation des Femmes réunit des avocat.e.s des professionnel.le.s du droit et des expert.e.s bénévoles.

COLLECTE SUR L'EXERCICE :
224 357,20€

DESCRIPTION DE L'IMPACT :

La Fondation des Femmes est la fondation de référence en France sur les droits des femmes et la lutte contre les violences dont elles sont victimes. Grâce aux dons qu'elle collecte auprès du grand public et des entreprises, elle soutient des initiatives associatives à fort impact. 90 euros collectés permettent par exemple de financer l'équivalent d'une nuitée pour héberger en urgence une femme victime de violences conjugales et son/ses enfant(s).

ENTREPRISES PARTENAIRES :

Galleries Lafayette, Printemps, BHV, Banque Palatine, ING Bank France, Groupe Up, Saint Gobain, Sephora.



ASSOCIATION

MAKE A WISH



TERRITOIRE(S) CIBLÉ(S) :

France

PROBLÈME ADRESSÉ :

Lorsqu'un enfant est diagnostiqué avec une maladie grave (cancers, myopathies, cardiopathies...), c'est tout le quotidien de l'enfant et de sa famille qui est bouleversé. Tout l'univers de l'enfant est tourné vers la maladie; il perd peu à peu son imaginaire, sa part d'enfance.

SOLUTION FINANCÉE :

Réaliser des vœux d'enfants gravement malades âgés de 3 à 18 ans. Exprimer un vœu, l'imaginer et le voir se réaliser, aide l'enfant gravement malade à s'extraire du quotidien, à se projeter vers l'avenir, générer des expériences positives et des souvenirs qui participent au processus de résilience. Toujours réalisé en famille, le vœu apporte de la joie à l'enfant, lui donne de l'espoir, de la force et du courage pour lutter contre la maladie.

L'association Make a Wish a pour but d'exaucer le vœu d'enfants âgés de deux ans et demi à dix-huit ans qui sont ou ont été gravement malades.

COLLECTE SUR L'EXERCICE :

379 214€

DESCRIPTION DE L'IMPACT :

Suite à 2 études menées par Fondation Make-A-Wish® International :

- 97% des enfants ressentent une amélioration de leur santé mentale et émotionnelle,
- 85% des parents observent une diminution des peurs et des angoisses de leur enfant
- 75% des professionnels de santé observent une baisse de la dépression ou de la tristesse de l'enfant. Réalisé en famille, un vœu coûte en moyenne 5 000€ et peut être réalisé sur plusieurs jours: transport, hébergement, repas, entrées, activités...

ENTREPRISES PARTENAIRES :

Cora, Jennyfer, Seppic, Edition francis lefebvre, Le Bon Marché, Linkbynet, Nutrition et santé



ASSOCIATION
LA CLOCHE



L'association a pour objet de mettre en place des projets qui réhabilitent l'image des plus démunis et recrée du lien social entre des populations qui ne se côtoient plus.

TERRITOIRE(S) CIBLÉ(S) :

France

PROBLÈME ADRESSÉ :

Aujourd'hui, en France plus de 300 000 personnes sont sans domicile (FAP, 2020). Au-delà des besoins matériels (se nourrir, se loger), elles souffrent d'exclusion sociale.

SOLUTION FINANCÉE :

La Cloche change le regard sur le monde de la rue et implique chacun dans la lutte contre la grande exclusion en favorisant la création et le maintien du lien social et la participation des personnes sans-domicile à travers le « faire-ensemble » entre voisins avec et sans-domicile.

COLLECTE SUR L'EXERCICE :
128 678,30€

DESCRIPTION DE L'IMPACT :

À travers ses programmes Le Carillon, Les Clochettes et La Cloche à Biscuits, ses médias et ses activités, La Cloche change le regard sur le monde de la rue et favorise la création et le maintien du lien social grâce au « faire-ensemble » entre voisins avec et sans-domicile. 50€ = une activité organisée et animée pour créer du lien social (théâtre, radio, jardinage, repas partagée).

ENTREPRISES PARTENAIRES :

Franprix, Groupe Up



SURFRIDER FOUNDATION EUROPE



TERRITOIRE(S) CIBLÉ(S) :

France et Europe

PROBLÈME ADRESSÉ :

Chaque année, des tonnes de déchets finissent dans l'Océan et 80% d'entre eux sont d'origines continentales. Tous sont d'origine humaine. Ils sont issus d'activités liées à la production industrielle, aux incivilités, à une mauvaise gestion des déchets, etc.

SOLUTION FINANCÉE :

Surfrider place la lutte contre les déchets aquatiques au centre de son action et œuvre à en réduire la quantité à travers différents leviers comme la sensibilisation et l'expertise juridique et scientifique. À travers des projets tels que Plastic Origins ou les Initiatives Océanes, les solutions mises en avant par l'association visent à faire évoluer les comportements des citoyens européens à tous les niveaux.

Surfrider Foundation Europe est une association à but non lucratif ayant pour but la défense, la sauvegarde, la mise en valeur et la gestion durable de l'océan, du littoral, des vagues et de la population qui en jouit.

COLLECTE SUR L'EXERCICE :
47 657,70€

DESCRIPTION DE L'IMPACT :

Les projets de lutte contre les déchets aquatiques ont pour objet la sensibilisation des citoyens à tous niveaux. Les impacts attendus sont un accroissement de la mobilisation citoyenne et la priorisation de la problématique des déchets aquatiques par les élus politiques aux niveaux local, national et européen.

ENTREPRISES PARTENAIRES :

Heineken, Red Bull, Happychic, Naturalia



ASSOCIATION
LA FAGE



La FAGE a pour but de garantir l'égalité des chances de réussite dans le système éducatif.

TERRITOIRE(S) CIBLÉ(S) :

France

PROBLÈME ADRESSÉ :

La crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons creuse drastiquement les inégalités. Les jeunes ne sont pas épargnés : 1 sur 5 vit actuellement sous le seuil de pauvreté.

L'isolement progresse, tout comme le décrochage scolaire. Toute une génération voit ses perspectives s'assombrir.

SOLUTION FINANCIÉE :

Face à ce constat, un réseau d'épicerie solidaires étudiantes s'est organisé : les AGORAé. Créées en 2011, elles sont accessibles aux étudiants sur critères sociaux. Ici les jeunes peuvent disposer de denrées alimentaires et autres produits de première nécessité. Les AGORAé sont également des lieux de vie, d'échange, pour nourrir le lien social entre jeunes, et d'accès aux droits. 25 AGORAé fonctionnent à ce jour.

COLLECTE SUR L'EXERCICE :
289 467,30€

DESCRIPTION DE L'IMPACT :

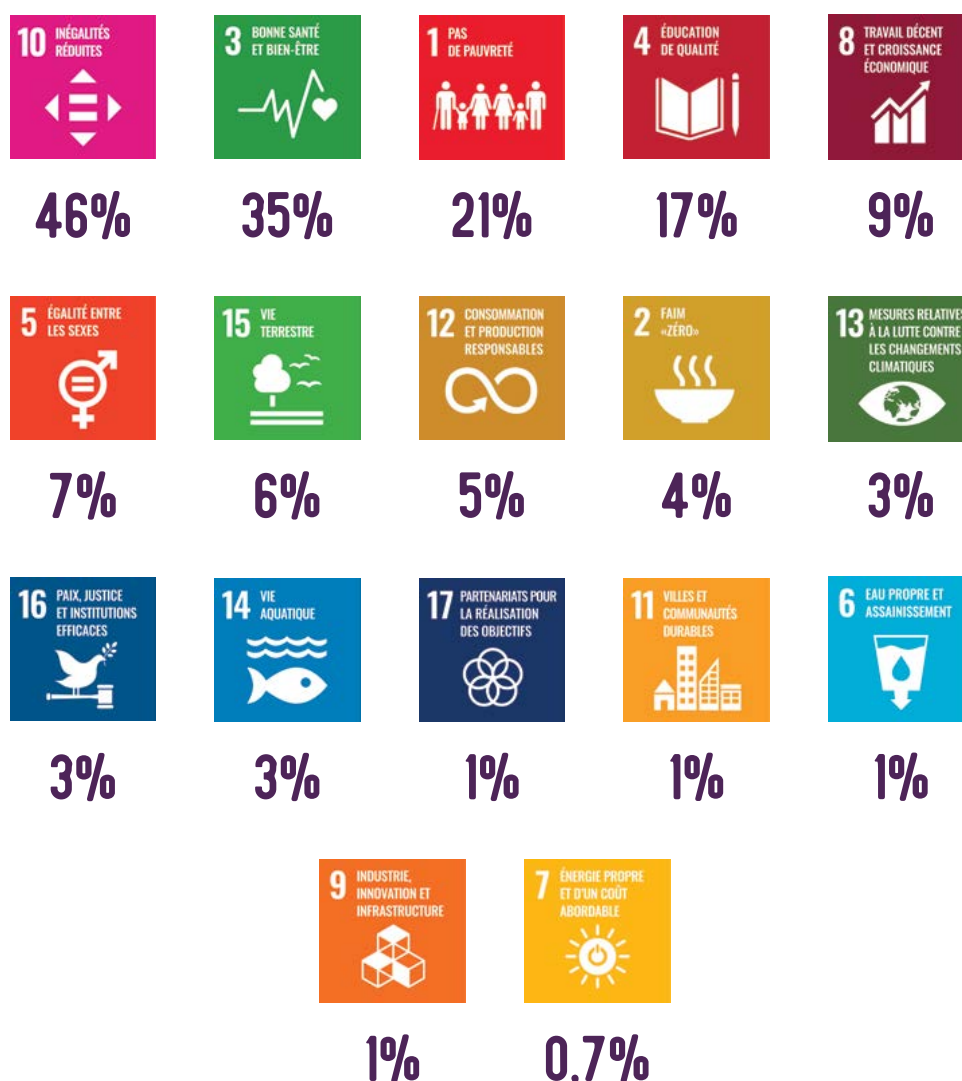
Face à l'augmentation croissante des besoins, les AGORAé souffrent d'un manque de denrées alimentaires. À l'heure actuelle, près de 1 000 étudiants attendent de pouvoir accéder à une aide alimentaire. Les dons collectés sont donc essentiels pour que ces épicerie continuent de fonctionner. 6,50€ = 1 panier repas

ENTREPRISES PARTENAIRES :

Picard, Citadium

CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES AUX 17 ODD

POURCENTAGE DES ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES PARTICIPANT À L'ODD*



*Une même association peut contribuer à plusieurs ODD



GOUVERNANCE DU FONDS

L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

L'équipe du Fonds est composée de 3 personnes chargées en partie de mettre en œuvre les orientations stratégiques décidées par le Conseil d'Administration, notamment les actions de collecte de fonds et de communication.

OLIVIER CUEILLE,

• Directeur Général et
co-fondateur de microDON

LAURE BOUSTANY,

(EN MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES)

• Responsable opérations
de microDON

LUCIE GAUDENS,

(EN MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES)

• Directrice communication
de microDON

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration du Réflexe Solidaire paritaire se compose de 8 administratrices et administrateurs bénévoles. Le conseil définit les orientations et les pistes de développement du fonds, organise les contacts et travaux nécessaires, comme il valide les associations bénéficiaires et les comptes.



THIERRY PRÉVOT,

- Président du Conseil d'Administration
- Membre du Codir de Passerelles & Compétences
- Ex Directeur Général L'Oréal



SOPHIE MAHIEUX,

- Directrice départementale des finances publiques
- Membre du collège du conseil de normalisation des comptes publics au titre des personnalités qualifiées



DOROTHÉE CORBIER,

- Associée de l'Agence Assemble
- Ex Déléguée Générale de la Fondation Bouygues Télécom



PATRICK SAVADOUX,

- Vice-Président de Finansol,
- Spécialiste de la gestion de fonds « ISR » et solidaires



OLIVIER CUEILLE,

- Directeur Général et co-fondateur de microDON



SOPHIE SPIESSER-FOURCHY,

- Co-créatrice et administratrice de la Fondation Carrefour
- Fondatrice d'un cabinet de conseil en mécénat et philanthropie



GILLES ARBELLOT,

- Spécialiste de la GRH bénévole,
- Administrateur de Benenova,
- Ex Délégué Général de Passerelles & Compétences



NICOLAS WEISSLEIB,

- Co-fondateur et Directeur Général de PayGreen

LE RÉFLEXE SOLIDAIRE ET SON ÉCOSYSTÈME

Parmi les partenaires, on compte en premier lieu les partenaires techniques comme microDON ou Luko qui proposent des solutions de générosité embarquée. Mais aussi des enseignes et entreprises collectrices qui via des solutions comme L'ARRONDI solidaire en caisse ou sur salaire soutiennent une multitude d'associations d'intérêt général.

Sur l'exercice 2020-2021, les partenariats avec les plateformes de crowdfunding Ulule et Kisskissbankbank ont permis de proposer de nouvelles solutions de générosité répondant à des situations d'urgence.

LES PARTENAIRES ET BÉNÉFICIAIRES

4 PARTENAIRES TECHNIQUES PROPOSANT
DES SOLUTIONS DE GÉNÉROSITÉ EMBARQUÉE

SOLUTIONS TECHNIQUES

32 PARTENAIRES
DE L'ARRONDI
EN CAISSE ET TPE
COLLECTE AUPRÈS
DES CLIENTS

127 PARTENAIRES
DE L'ARRONDI
SUR SALAIRE
COLLECTE AUPRÈS
DES SALARIÉS



LE REFLEXE
SOLIDAIRE

282 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

100% REVERSÉ



ATTENTION / À propos des partenaires de L'ARRONDI

Toutes les enseignes qui proposent L'ARRONDI solidaire ne sont pas pour autant partenaires du Réflexe Solidaire. Dans ce cas l'acheminement des dons réalisés via L'ARRONDI jusqu'aux associations bénéficiaires est assuré par d'autres biais, comme des Fondations. C'est le cas pour les enseignes Nature & Découvertes ou Maisons du Monde par exemple. Pour connaître les modalités de reversement, rapprochez-vous de l'enseigne partenaire du dispositif.

LES CHIFFRES DÉTAILLÉS DE LA COLLECTE

Dons transitant via le fond de dotation Le Réflexe
Solidaire, entre avril 2020 et mars 2021.

DON SUR SALAIRE

 **1 740 010,50€**
collectés

 **192 ASSOS**
bénéficiaires

LES 127 ENTREPRISES PARTENAIRES :

Thales	361 483,50 €	Amgen	4 587,30 €
L'Oreal	223 548,10 €	Econocom	4 429,50 €
MAIF Groupe	76 489,80 €	Heineken	4 302,90 €
Natisis	66 880,70 €	Darégal	3 934,10 €
Servier	49 260,90 €	Hub One	3 913,80 €
Accenture	46 588,00 €	Crédit Agricole Titres	3 900,90 €
Matmut	44 695,20 €	Pepsico	3 591,60 €
Saint-Gobain	35 229,50 €	Eutelsat	3 589,30 €
Siaci Saint Honoré	31 817,90 €	Semardel	3 573,60 €
Arkema	30 994,80 €	Comexposium	3 506,40 €
Dior Couture	30 609,50 €	Pixelis	3 493,00 €
Allianz	27 749,80 €	Meotec	3 452,20 €
Crédit Agricole CIB	26 004,10 €	Utopies	3 366,00 €
Banque Populaire Val de France	25 022,90 €	ADNEOM	3 324,80 €
Solvay	21 996,90 €	Expanscience	3 315,60 €
Savencia	21 931,30 €	Garance Mutuelle	3 277,40 €
EY	19 582,70 €	DL Software	3 206,90 €
Air Liquide	16 678,00 €	Mesolia	3 168,20 €
Raja	16 280,30 €	Remy Cointreau	3 132,90 €
Richemont/Cartier	15 501,30 €	Chloe	3 112,60 €
Ingenico	14 948,30 €	Marsh	3 104,70 €
Volkswagen	14 843,60 €	Rexel	2 977,80 €
France TV	14 294,70 €	SFIL	2 894,60 €
Carglass	14 037,90 €	Opteven	2 842,10 €
Macif	13 807,00 €	Jacquet Brossard	2 796,40 €
Groupe ADP	13 479,40 €	Finaxys	2 754,00 €
ADP	13 414,00 €	GroupM Mediacom	2 673,10 €
Nestle	13 145,30 €	Caisse d'Épargne Hauts de France	2 573,10 €
Essilor	13 045,10 €	Primonial	2 468,80 €
Éditions Francis Lefebvre	13 024,60 €	Orangina Suntory	2 427,70 €
Derichebourg	13 017,00 €	PartnerRE	2 376,10 €
Galleries Lafayette	12 271,50 €	Labeyrie	2 279,00 €
Mazars	12 154,60 €	ING Bank France	2 159,70 €
Groupe UP	12 151,20 €	Nutrition et santé	2 052,00 €
Nemera	12 050,50 €	Menarini	2 030,90 €
CGI Finance	11 116,70 €	Maif Solutions Financières	1 907,80 €
Groupe RATP	10 773,90 €	Aiguillon Construction	1 880,00 €
CREDIT COOPERATIF	10 408,80 €	Red Bull	1 850,30 €
Gecina	9 865,90 €	Linkbynet	1 837,80 €
MGEN	9 136,60 €	FDJ	1 831,60 €
Henkel	9 057,70 €	IT Link	1 613,40 €
BNP Real Estate	8 903,90 €	Oliver Wyman	1 493,40 €
Groupe Pomona	8 824,90 €	MCRA Free	1 199,10 €
BETC	8 762,00 €	Compagnie des Alpes	1 099,50 €
BPALC	8 538,80 €	Nexeya	1 062,70 €
Devoteam	8 464,80 €	Le Bon Marché	1 055,40 €
Louis Vuitton	8 055,60 €	Citeo	944,50 €
Ferrero	7 991,00 €	Oney	920,40 €
Bristol-Myers Squibb	7 965,10 €	ExteriorMedia	840,40 €
microDON	6 900,40 €	Volkswagen fs	746,10 €
Seppic	6 770,40 €	OFI AM	688,00 €
Suravenir	6 707,30 €	Monoprix	632,20 €
mc2i	6 693,30 €	Manutan	582,80 €
CELC	6 027,80 €	Nuxe	555,40 €
Shiseido	5 998,20 €	Renault	527,80 €
Bearingpoint	5 817,40 €	GrandVision	456,00 €
L'Occitane	5 809,90 €	Avanade	440,00 €
Groupe Bel	5 684,60 €	MHD	394,70 €
Banque Palatine	5 608,70 €	SADA Assurances	315,30 €
Open	5 545,80 €	Dagobert	299,00 €
Euronext	5 315,90 €	Eurial	296,20 €
Havas	5 242,70 €	Guerlain	296,20 €
Cyrus Conseil	4 897,20 €	BlaBlaCar	3,10 €
Groupe Etam	4 737,20 €		

L'ARRONDI EN CAISSE ET TPE



6 035 536,30€
collectés



115 ASSOS
bénéficiaires

LES 30 ENSEIGNES PARTENAIRES :

Monoprix	1 155 737,60 €
Franprix	813 450,80 €
Cora	779 413,00 €
Picard	450 007,30 €
Galeries Lafayette	446 645,00 €
Sephora	342 105,40 €
Truffaut	341 740,80 €
Cultura	244 003,20 €
Maisons du Monde	227 389,70 €
Orange	158 522,40 €
Jennyfer	146 510,10 €
GEMO	131 721,00 €
Printemps	125 734,50 €
Naturalia	104 963,90 €
BHV	92 073,00 €

Kusmi Tea	89 330,50 €
Culturespaces	65 595,00 €
Rouge-Gorge	62 973,10 €
Groupe Beaumanoir	50 656,40 €
Happychic	45 121,60 €
Le Bon Marché	39 322,80 €
Celio	33 735,90 €
ERAM	30 618,20 €
CITADIUM	21 769,50 €
ADIDAS	12 902,10 €
Devred	12 156,70 €
Groupe Casino	5 693,70 €
Norauto	4 101,90 €
Vision Plus	899,40 €
Bocage	641,80 €

DON EN LIGNE



139 511,60 €
collectés



8 ASSOS
bénéficiaires

LES 3 SOCIÉTÉS PARTENAIRES :

Crowdfunding	100 396,80 €
Sites web	29 472,30 €
Kusmi Tea	642,50 €

DON POINTS DE FIDÉLITÉ



11 491,50 €
collectés



6 ASSOS
bénéficiaires

LES 2 SOCIÉTÉS PARTENAIRES :

Etam	6 799,50 €
Franprix	4 692,00 €

AUTRE



307,80 €
collectés



6 ASSOS
bénéficiaires

LES 1 SOCIÉTÉ PARTENAIRE :

Lemontri	307,808 €
-----------------------	------------------



NB : Une même association peut-être bénéficiaire de une ou plusieurs solutions de collecte

KUSMI TEA S'ENGAGE AVEC



Carte Bancaire Euro

7,50 €

LES COMPTES

BILAN ACTIF

	Exercice N, clos le : 31/03/2021			31/03/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
• Immobilisations incorporelles				
> Frais d'établissement				
> Frais de recherche et de développement				
> Donations temporaires d'usufruit				
> Concessions, brevets et droits similaires				
> Fonds commercial				
> Autres immobilisations incorporelles				
> Immobilisations incorporelles en cours				
> Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
• Immobilisations corporelles				
> Terrains				
> Constructions				
> Installations techniques, matériel et outillages industriels				
> Autres immobilisations corporelles				
> Immobilisations corporelles en cours				
> Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
• Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
• Immobilisations financières				
> Participations et créances rattachées				
> Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
> Autres titres immobilisés				
> Prêts				
> Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)				
COMPTES DE LIAISON (II)				
ACTIF CIRCULANT				
• Stocks et encours				
• Matières premières, autres approvisionnements				
• En-cours de production (biens et services)				
• Produits intermédiaires et finis				
• Marchandises				
• Avances et acomptes versé sur commande				
• Créances				
> Créances clients, usagers et comptes rattachés				
> Créances reçues par legs ou dotations				
> Autres	1 612 673		1 612 673	1 203 506
• Valeurs mobilières de placement				
• Instruments de trésorerie				
• Disponibilités	81 192		81 192	442 647
• Charges constatées d'avance				
TOTAL (III)	1 693 865		1 693 865	1 646 153
FRAIS D'ÉMISSION DES EMPRUNTS (IV)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (V)				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIFS (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 693 865		1 693 865	1 646 153

LES COMPTES

BILAN PASSIF

	31/03/2021	31/03/2020
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS <ul style="list-style-type: none"> • Fonds propres sans droit de reprise / Fonds associatifs sans droit de reprise <ul style="list-style-type: none"> > Fonds propres statutaires > Fonds propres complémentaires > Ecarts de réévaluation (sur fonds propres) • Fonds propres avec droit de reprise <ul style="list-style-type: none"> > Fonds propres statutaires > Fonds propres complémentaires • Autres fonds associatifs : fonds associatifs avec droits de reprise <ul style="list-style-type: none"> > Apports > Legs et dotations > Résultats sous contrôle de tiers financeurs > Ecarts de réévaluation • Ecarts de réévaluation • Réserves <ul style="list-style-type: none"> > Réserves statutaires ou contractuelles > Réserves pour projet de l'entité • Report à nouveau • Excédent ou déficit de l'exercice • Fonds propres consommables • Subventions d'investissement • Provisions règlementées • Autres fonds associatifs <ul style="list-style-type: none"> > Subventions d'investissement sur biens non renouvelables > Provisions règlementées > Droits des propriétaires (commodat) 	500	500
TOTAL (I)	4 700	500
COMPTES DE LIAISON (II)		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS <ul style="list-style-type: none"> • Fonds reportés liés aux legs ou donations • Fonds dédiés 		
FONDS DÉDIÉS <ul style="list-style-type: none"> • Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement • Autres ressources 		
TOTAL (III)		
PROVISIONS <ul style="list-style-type: none"> • Provisions pour risques • Provisions pour charges 		
TOTAL (IV)		
EMPRUNTS ET DETTES <ul style="list-style-type: none"> • Emprunts obligatoires et assimilés • Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit • Emprunts et dettes financières diverses • Avances et acomptes reçus sur commandes en cours • Dettes fournisseurs et comptes rattachés • Dettes des legs ou datations • Dettes fiscales et sociales • Dettes sur immobilisations et comptes rattachés • Autres dettes • Instruments de trésorerie • Produits constatés d'avance 	16 900	13 488
	1 672 265	1 632 165
TOTAL (V)	1 689 165	1 645 653
ECARTS DE CONVENTION PASSIF (VI)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 693 865	1 646 153

LES COMPTES

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

	31/03/2021	31/03/2020
CHARGES FINANCIÈRES		
<ul style="list-style-type: none"> • Donations financières aux amortissements, dépréciations et provisions • Intérêts et charges assimilées • Différences négatives de change • Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement 		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		
RÉSULTAT FINANCIER		7
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<ul style="list-style-type: none"> • Sur opérations de gestion • Sur opérations en capital • Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges 	4 200	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 200	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
<ul style="list-style-type: none"> • Sur opérations de gestion • Sur opérations en capital • Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges 		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 200	
<ul style="list-style-type: none"> • Participation des salariés aux résultats • Impôts sur les bénéfices • Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs • Engagements à réaliser sur ressources affectées 		
TOTAL DES PRODUITS	7 997 643	6 598 424
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	7 997 643	6 598 424
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 200	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<ul style="list-style-type: none"> • Dons en nature • Prestations en nature • Bénévolat 	22 780	-22 700
TOTAL	22 780	-22 700
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<ul style="list-style-type: none"> • Secours en nature • Mise à disposition gratuite de biens • Prestations en nature • Mise à disposition gratuite de biens et services • Personnel bénévole 	22 780	22 700
TOTAL	22 780	22 700



LE RÉFLEXE SOLIDAIRE

34 rue de Paradis
75010 PARIS

Mail : contact@lereflexesolidaire.org

www.lereflexesolidaire.org